

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 3 mars 2023 à Doische

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE 17 FÉVRIER 2023

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 17 février 2023.

2. URGENT - RÉPARATION CITERNE DE BEAURAING – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la réparation urgente de la citerne de Beauraing pour un montant de 3.334,08 € TTC auprès de la société VANASSCHE SA de Hulste ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2023, article 351/745-98.

3. LOGICIEL CARE – FACTURE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la facture de la société Knowing Where pour le programme CARE pour une période de 12 mois, du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, pour le montant de 6.769,35 € TVAC ; De régler cette dépense au moyen du crédit inscrit à l'article budgétaire 351/123-13.

4. ACHAT AMBULANCES – NOTE DE CRÉDIT – RÉPONSE DE LA SOCIÉTÉ AUTOGRAPHE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'inscrire le montant de la note de crédit de la société Autographe, à savoir 14.701,50 €, au budget lors de la modification budgétaire.

4A. MP CONTRÔLE EXTINCTEURS – AJOUT EXTINCTEURS VÉHICULES

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord pour confier le contrôle et le remplacement éventuel des extincteurs des véhicules à la société SICLI SA à Uccle, jusqu'à la fin du marché n° 2019-010 en février 2024 ; De régler cette dépense au moyen du crédit inscrit à l'article budgétaire 351/125-02.

5. PERSONNEL ADMINISTRATIF – DÉMISSION TECHNICIENNE DE SURFACE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accepter la démission d'une technicienne de surface à la date du 2 juin 2023.

6. PERSONNEL ADMINISTRATIF – DEMANDE CONGÉ PARENTAL CAROLINE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accorder un congé parental d'1/5^e temps à une employée administrative, pour une période de 20 mois à partir du 10 mars 2023 ; De marquer son accord pour que le congé soit pris le vendredi.

7. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – PRESTATIONS RÉDUITES POUR RAISONS MÉDICALES – PROLONGATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accorder à un sergent professionnel une prolongation de réduction de ses prestations à raison de 3h48 par jour, de 8h à 11h48, jusqu'au 17 mars 2023.

7A. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – DÉMISSION SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accepter la démission d'un sapeur-pompier volontaire stagiaire au poste de secours de Dinant, à la date du au 28 février 2023.

8. RECRUTEMENT DIRECTEUR LOGISTIQUE – AVIS DE RECRUTEMENT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur le profil de fonction dans l'avis de recrutement annexé. ; De soumettre les nouvelles conditions de recrutement au Conseil de zone lors de sa prochaine séance.

9. RECRUTEMENT SAPEURS VOLONTAIRES – RECEVABILITÉ CANDIDATURES ET DÉSIGNATION JURY

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de déclarer irrecevables les candidatures des candidats n°4, 10, 14, 23, 36, 45, 50, 64, 68, 72 et 80 ; De déclarer recevables les 71 autres candidatures ; De désigner les membres du jury conformément à la décision du Conseil de zone du 7 octobre 2022 : 2 officiers ou sous-officiers de la zone DINAPHI : le Cpt Marc LEONARD et le Cpt Pascal BAIJOT – La Directrice administrative ou sa déléguée : Mme Sabine MASSON, responsable RH f.f. ; De fixer la date de l'épreuve orale les 9, 10 et 13 mars 2023 à la caserne de Beauraing.

10. AMU - ACCUEIL STAGIAIRE INFIRMIER – DEMANDE DE STAGE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accepter en stage une étudiante en soins infirmiers à la Haute Ecole Hénallux, du 13 mars au 2 avril 2023 ; De marquer son accord sur la convention de stage proposée par l'école.

11. COMMANDANT DE ZONE – CONGÉS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accorder au Commandant de zone des congés annuels de vacances du 20 au 24 mars 2023 inclus. ; De prendre note que le Commandant de zone assurera ses fonctions en cas de besoin.

12. COHEZIO – ANALYSE DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX – DEVIS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver l'offre de COHEZIO pour une l'analyse des risques psychosociaux, pour un équivalent de 90,50 Unités de Prévention ; De planifier cette analyse en 2023, en collaboration avec le SIPP.

13. STATUT ADMINISTRATIF – MODIFICATIONS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur les propositions de modification au statut administratif, articles 4, 9, 34, 169, 171 et annexe II, et d'harmonise comme suit les cotations minimales des épreuves de recrutement et de promotion : obtenir minimum 50% à chaque épreuve pour les grades de niveau D et E, minimum 60% à chaque épreuve pour les grades de niveau A, B et C ; De soumettre le texte modifié à la négociation syndicale lors du CCB du 8 mars 2023.

14. POSTE DE CLERMONT – POSSIBILITÉS POUR LE PERSONNEL

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de solliciter l'accord de principe du Conseil sur l'avenir du poste de Clermont avant d'organiser une réunion avec le personnel du poste.

15. RECOUVREMENT REDEVANCES – CONTRAINTES HUISSIERS - JUIN À JUILLET 2021

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de viser et de rendre exécutoire les contraintes jointes au dossier et relatives aux créances non-payées des périodes de juin à juillet 2021 ; De noter que les contraintes concernent 311 contraintes (factures) pour un total à recouvrer de 8.057,73 euros. ; De charger le comptable spécial de la Zone de secours DINAPHI d'adresser lesdites contraintes aux huissiers de justice précédemment désignés par le Collège pour tentative de recouvrement.

16. PRÉVENTION - RECOURS AU CE CHÂTEAU BEL AIR À YVOIR – SUITE DU DOSSIER

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur la poursuite de la procédure en annulation dans le cadre du dossier opposant la zone à la Sprl BEL AIR ; De prolonger la mission de l'avocat représentant la zone dans ce dossier.

17. RAPPORT TRIMESTRIEL – 3^E TRIMESTRE 2022

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone prend connaissance du rapport trimestriel du Commandant pour le 3^e trimestre 2022.

18. RAPPORT TRIMESTRIEL – 4^E TRIMESTRE 2022

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone prend connaissance du rapport trimestriel du Commandant pour le 4^e trimestre 2022.

19. COLLABORATION AVEC BPOST- CERTIFICAT « CO2 NEUTRAL »

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur l'ajout d'un logo « CO2 neutral » sur les courriers et envois zonaux.

20. PROJET ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DU 17/03/23

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de fixer l'ordre du jour du Conseil de zone du 17 mars 2023.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT

Le Président de la Zone,
Pascal JACQUIEZ